

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-
HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05
Fax 02.40.06.72.01



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 mai,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE :

NOM	PRENOM	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine	x			
BONNET	Geneviève	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie		x		
PADIOLEAU	Anne	x			
BARJOLLE	André	x			
BLAIS	Ophélie	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine		x		<i>Karine Martineau</i>
KERVICHE	Julien	x			
SOURISSEAU	Bernadette	x			
CHALLE	Laurent		x		<i>Julien Kerviche</i>
BABONNEAU	Pierrick	x			
MASSE	Sylvain	x			
GUILLERMO	Michèle	x			
DUPRE	Michel		x		<i>Jean Teurnier</i>

Nombre de conseillers en exercice : 20

Président de séance	Jean Teurnier
Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	07-mai-25
Début de séance	19h05
Fin de séance	22h00

Numéro	DEL_150525_005_DemolitionPetitSouper	Démolition du Petit Souper
Nomenclature	1.1.1	

Le 14 mars 2025, la commune a lancé une consultation pour la démolition d'un ensemble de trois bâtiments situés sur l'îlot Beausoleil. La date limite de remise des offres a été fixée au 7 avril 2025. La commune a reçu deux offres.

	HT	TVA	TTC
Charrier	102 310,00 €	20 462,00 €	122 772,00 €
Kerleroux	91 992,00 €	18 398,40 €	110 390,40 €

Suite à analyse, il est proposé le classement suivant :

	Note prix	Note technique	Total	Classement
Charier	49,45	35	84,45	2
Kerleroux	55	40	95,00	1

Après en avoir délibéré :

- D'attribuer le marché à l'entreprise Kerleroux au montant précisé ci-dessus,
- D'autoriser le maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente notamment les avenants relatifs à l'exécution du marché sans contraintes de montant,
- D'autoriser M. la maire à solliciter toutes les subventions qu'il estimera nécessaire au financement de ce projet, notamment le fond vert.

A l'unanimité

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 15 mai 2025,
Pour copie conforme
Le Maire,
Jean Teurnier

